

La façon dont s'est déroulée dernièrement l'affaire Donald Marshall est une preuve supplémentaire que le gouvernement refuse d'honorer les obligations qu'il a contractées en signant certains traités. D'après l'article 14(6) du Pacte international, le pays signataire doit indemniser les personnes qui ont été condamnées ou à qui l'on a imposé une peine à tort pour un délit si leur innocence a été prouvée ultérieurement. Les agissements du gouvernement vont à l'encontre de ses paroles.

J'exhorte le gouvernement à honorer dès que possible ces obligations et bien d'autres obligations qu'il a contractées en signant certains traités. Le Canada devrait être le premier à consacrer et à respecter les droits et libertés de ses citoyens. Sans quoi notre pays sera couvert de honte et nous n'arriverons pas à instaurer une société libre et démocratique pour tous les Canadiens.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LA PRÉSERVATION DE LA TRADITION EN CE QUI CONCERNE LA MARINE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, plus de 15 ans se sont écoulés depuis que le gouvernement fédéral a décidé ce qui avait alors soulevé une énorme controverse de regrouper notre marine, notre armée et notre aviation dans un seul service appelé les Forces armées canadiennes. Que cette unification soit une bonne chose ou non, il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle les Forces armées sont quand même divisées en trois éléments distincts, le commandement maritime, le commandement de la Force mobile et le commandement aérien.

Malgré la nomenclature officielle, le commandement maritime demeure toujours la marine canadienne. Le maintien de cette tradition, tant d'années après l'unification, doit être encouragé et non découragé. On peut souligner de façon efficace la présence d'une force navale distincte au Canada en retournant à l'ancien uniforme bleu marine. On devrait également permettre le port d'insigne spéciaux et l'utilisation des grades consacrés dans la marine, mais le monde entier reconnaîtra l'uniforme bleu marine porté, je l'espère, par les forces navales canadiennes.

Je presse le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) d'aider à préserver la tradition navale au Canada en permettant au commandement maritime de s'identifier à la marine canadienne en portant un uniforme bleu marine. Il en coûtera peu pour changer les couleurs militaires si l'on considère les effets que cela aura sur le moral des intéressés.

Des voix: Bravo!

* * *

LE PROGRAMME RELAIS

ON VEUT OBTENIR L'ASSURANCE QUE LE GOUVERNEMENT Y METTRA FIN

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, lorsque le programme RELAIS a été adopté en octobre 1982, il était censé donner aux Canadiens dont les prestations venaient à échéance la chance de travailler pendant une brève période, de

Questions orales

façon à avoir à nouveau droit à l'assurance-chômage. Il n'a jamais été stipulé qu'au lieu de créer de nouveaux emplois, ce programme aurait pour effet de faire perdre le leur à d'autres travailleurs, pour qu'on les remplace par des participants au programme RELAIS qui accepteraient de travailler pour beaucoup moins, parfois même pour la moitié du salaire de départ.

Dernièrement, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a reconnu qu'il y avait eu quelques cafouillages dans ce domaine et il a promis de s'entretenir avec le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne), en vue d'insister notamment pour que les travailleurs engagés dans le cadre du programme RELAIS ne prennent pas la place d'autres personnes.

Compte tenu de la situation, les députés de notre parti veulent obtenir du gouvernement l'assurance catégorique qu'il va mettre un terme à ce système, qui consiste à renvoyer continuellement des travailleurs à l'assurance-chômage, et créer de véritables emplois.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LE SOMMET DE WILLIAMSBURG—L'ENGAGEMENT À RÉDUIRE LE DÉFICIT—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, en l'absence du premier ministre, du vice-premier ministre et du ministre des Finances . . .

M. Cousineau: Votre liste est encore longue?

Mlle Carney: . . . ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances. A la conférence de Williamsburg, sept pays ont émis un communiqué commun dont je tire ce passage:

Nous devons tous nous efforcer d'abaisser les taux d'intérêt qui atteignent actuellement un niveau trop élevé.

Nous renouvelons notre engagement de réduire la taille de nos déficits budgétaires structurels, notamment en freinant la croissance des dépenses.

Le ministre peut-il raccorder cet engagement—réduire les déficits budgétaires et freiner les dépenses gouvernementales—au fait que le gouvernement a grossi le déficit de moitié cette année et a augmenté ses dépenses de 12 p. 100, soit le double du taux d'inflation?

M. Nielsen: Dites simplement «oui» ou «non».

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, en l'absence de l'ancien critique financier, le député d'Etobicoke-Centre et en l'absence de l'ancien chef de l'opposition . . .

M. Nielsen: Me voici.

M. Cosgrove: . . . et, tout compte fait, en l'absence de tous les candidats à la direction du parti conservateur qui s'y connaissent un peu en finances, je vais tenter avec plaisir de répondre à la question de la représentante.